

nues des partenaires importants, seront acceptées par davantage de groupes et seront plus utilisées en pratique. Enfin, ceci aboutira à des produits et à des processus meilleurs, d'un point de vue à la fois social et économique.

## Les besoins en matière de recherche

Pour atteindre ces objectifs, il faut réaliser une étude d'évaluation afin de sélectionner les normes d'ergonomie existantes et d'en identifier les partenaires Incontournables et les partenaires Dépendants. Il faudrait également savoir si ces partenaires connaissent les normes et, si oui, si elles leur sont utiles. Il faudrait également voir si les bons partenaires ont été associés à l'élaboration de la norme.

En fonction des résultats obtenus à partir d'une telle étude, il sera possible de faire des recommandations sur la participation des utilisateurs aux activités d'élaboration et de révision des normes à l'avenir.

## Conclusions

L'ergonomie a à la fois des objectifs sociaux pour les travailleurs et les utilisateurs des produits et des objectifs économiques pour les dirigeants.

En conséquence, les normes d'ergonomie ont des utilisateurs finaux différents. Beaucoup de normes d'ergonomie existent et elles ont été élaborées pour la plupart par des spécialistes en ergonomie. Il faudrait s'efforcer non pas d'accroître la quantité de normes mais bien leur qualité, pour faire en sorte que les normes soient utiles, souhaitées et utilisées par toutes les parties prenantes. Afin d'y parvenir, il faudrait identifier les bons partenaires qui devraient participer à l'élaboration ou à la révision d'une norme spécifique. ■

## Références

- Mitchell, R.D., Agle, B.R., Wood, D.J. (1997), Toward a theory of stakeholder identification and salience : defining the principle of who and what really counts, *Academy of Management Review*, 22 (4), 853-886.
- Parsons, K.C., Shackel, B. (1995), Ergonomics and international standards. History, organisational structure and method of development, *Applied Ergonomics*, 26 (4), 249-258.
- Willemse, H. (2003), *Stakeholderparticipatie bij de herziening van de norm NEN 1824:1995* (La participation des parties prenantes dans la révision de la norme NEN 1824:1995), Document de travail, Université Erasmus de Rotterdam, Université de Technologie de Delft, Institut néerlandais de normalisation.
- Willemse, H., De Vries, H.J., Dul, J. (2003), Balancing stakeholder representation. An example of stakeholder involvement in ergonomics standardization, in *Handbook of Standards in Human Factors and Ergonomics*, New Jersey, LEA Inc. Publishers (en préparation).

Le rôle actuel et à venir de la normalisation européenne en matière d'hygiène et de sécurité constitue l'une des priorités majeures du CEN. La Santé et Sécurité au Travail (SST) est une activité transversale liée à la sécurité du produit et à des domaines connexes où interviennent l'hygiène et la sécurité, y compris pour les équipements de travail, ainsi que la politique générale du CEN concernant l'amélioration de la sécurité et les conditions de travail par le biais de la normalisation. L'information aux utilisateurs est apparue comme l'un des sujets prioritaires.

## La Nouvelle Approche, la sécurité des produits et les domaines couverts

Depuis l'avènement de la normalisation moderne, la santé et la sécurité au travail a été une préoccupation majeure. Les organismes de normalisation de par le monde ont toujours gardé cette orientation et ils ont, de plus, transmis cette priorité aux organismes de normalisation régionaux et mondiaux qu'ils ont créés. Ceci explique l'important accroissement de cette activité au sein du CEN à la fin des années quatre-vingts, lorsque la Nouvelle Approche a été mise en place pour éliminer les entraves techniques aux échanges tout en maintenant la santé et la sécurité à des niveaux élevés, en soutien au marché unique. Dans la Nouvelle Approche, les directives européennes définissent les objectifs majeurs en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement exprimés sous la forme d'exigences essentielles et renvoient à des "Spécifications Techniques Harmonisées" qui sont définies comme devant être des normes européennes, élaborées par le CEN, le CENELEC ou l'ETSI.

Le CEN a pu rédiger plus de 8.900 normes. La conception sécuritaire des produits s'applique à beaucoup de domaines normatifs, tels que les machines, les équipements à pression, les équipements de protection individuelle (EPI), les produits de construction, le transport et beaucoup d'autres. De plus, le CEN produit maintenant quelque 1.000 documents normatifs par an. Les normes européennes ont été préparées avec la participation de l'industrie et le soutien de plus de 60.000 professionnels – entre autres, des organisations de consommateurs et des organisations syndicales. Ces normes présentent un niveau de sécurité

## Santé et sécurité au travail – contribution de la normalisation européenne

extrêmement élevé, et ne sont en aucune façon un compromis ou une moyenne. Tout cela signifie que les produits portant la marque CE satisfont aux exigences essentielles de sécurité des directives, sont en conformité avec les normes harmonisées et ont donc un niveau de sécurité aussi élevé que possible, contribuant ainsi à faire baisser les chiffres des accidents du travail comme l'a montré l'Agence pour la santé et la sécurité au travail de Bilbao.

Les institutions en SST, les organismes notifiés et les experts en hygiène et sécurité (c'est-à-dire les consultants...) sont les partenaires clefs du CEN et participent aux Comités techniques et aux fora sectoriels du CEN créés depuis 1998 pour les principaux domaines de la normalisation dans le cadre de la Nouvelle Approche. Les guides techniques - les documents sur les normes fournis aux Comités techniques par les organismes notifiés - permettent de détecter les incohérences existant dans les normes et représentent une base précieuse pour la révision des normes et en cas de recours à la clause de sauvegarde. Le Centre de gestion du CEN participe également aux réunions des organismes notifiés au niveau de l'UE pour tous les domaines relevant de la Nouvelle Approche (EPI, machines, jouets, ascenseurs, gaz, bateaux de plaisance, DPC, appareils médicaux...) et une coopération satisfaisante s'est maintenant installée.

### Les activités du secteur SST (Santé et Sécurité au Travail) – Informations aux utilisateurs

Si l'on quitte maintenant la normalisation comme soutien à la Nouvelle Approche pour passer à un aspect de notre activité de nature plus volontaire, on peut noter l'activité sectorielle sur la santé et la sécurité au travail au sein du CEN où un Forum sectoriel de nature horizontale traite des aspects de santé et de sécurité dans les normes de produits, mais également des informations destinées à l'utilisateur final, des surfaces chaudes, d'ergonomie (CEN/TC 122) et d'analyse des agents chimiques sur le lieu de travail (CEN/TC 137)... Cette activité horizontale bénéficie du plein soutien du CEN, mais aussi de partenaires clefs comme la Commission européenne (DG Entreprises, DG Emploi), l'AELE, l'Agence Européenne pour la Santé et la Sécurité au Travail (Agence de Bilbao), les membres nationaux du CEN, le Secteur Machines,

l'UNICE, l'ESF (la Fédération européenne de Sécurité), le BTS et la KAN. Un groupe de travail en SST a déjà répertorié 24% des comités techniques du CEN traitant des aspects de SST comportant approximativement 200 sujets de travail et normes européennes (tels que l'ergonomie, les vibrations, l'acoustique, la biotechnologie, l'atmosphère des lieux de travail...) (BT N 6142/BTC 112/2000). L'information destinée aux utilisateurs est apparue comme étant un sujet prioritaire pour ce secteur.

Le secteur SST a organisé un séminaire sur l'information à l'attention des utilisateurs le 18 octobre 2002 rassemblant les organismes de normalisation, les secteurs, la Commission européenne, l'Industrie, les consommateurs, les organisations syndicales et les autorités publiques. Le besoin d'informations appropriées destinées aux utilisateurs est déjà reconnu dans de nombreuses directives européennes (directive sur la Sécurité générale des produits, directive sur les Equipements de protection individuelle et directive Machines). Des orateurs représentant les différents secteurs du CEN, les consommateurs, les organisations syndicales et les autorités publiques ont souligné la contribution apportée par les normes aux machines, aux équipements de protection individuelle, aux guides, aux lignes directrices horizontales concernant l'information sur les produits, les biens et les services intéressant les utilisateurs, et à la formation. Les informations sur les produits peuvent se trouver dans la documentation fournie à l'achat, les modes d'emploi et les informations concernant le service après vente. L'utilisation des pictogrammes est apparue comme un sujet crucial directement lié à l'information à donner aux utilisateurs et pourrait constituer le sujet d'un guide au niveau européen. Le séminaire sur l'information des utilisateurs a été considéré comme le point de départ de discussions à mener pour apporter une certaine cohérence aux différents domaines de la normalisation. Deux groupes de travail du Bureau technique du CEN, en particulier le BT/WG 124 "Information sur les produits" et le BT/WG 154 "Identification des produits", travaillent sur ce sujet. Un guide CEN traitant de l'information sur les produits est déjà terminé et aura un impact sur les informations destinées aux utilisateurs et aux consommateurs.

### La politique générale du CEN en matière de SST – BT/WG 156 "Santé et Sécurité au Travail"

Le Bureau technique du CEN a estimé qu'il est nécessaire d'avoir une politique générale en matière de SST et a établi un groupe stratégique chargé d'examiner l'orientation et la stratégie du secteur SST en fonction des besoins européens à la lumière de l'évolution et des activités internationales. Le BT/WG 156 "Santé et Sécurité au Travail" a déjà commencé à examiner différents sujets d'importance pour le secteur SST, tels que l'élaboration de guides, l'information aux utilisateurs, les systèmes de gestion de la SST, la responsabilité sociale des entreprises, l'ergonomie et l'évaluation des risques. Le BT/WG 156 présentera d'ici fin 2003 une stratégie globale en matière de SST comprenant une organisation cadre et un plan d'action pour 2004.

En conclusion, le CEN continue d'apporter son soutien à la santé et à la sécurité et à des initiatives européennes telles que la conférence du BTS pour élaborer une proposition de méthodologie visant à incorporer l'information provenant de l'utilisateur final dans le processus de normalisation. En ce sens, le CEN montre son engagement à faire de l'Europe un endroit toujours plus sûr pour les gens qui y travaillent et, de ce fait, à apporter une contribution importante à la société pour poursuivre une démarche qui a démarré à l'échelon national au début du siècle dernier dans de nombreux pays européens. ■

### Georg Hongler †

Secrétaire général du CEN

Cet article s'appuie sur la présentation de Georg Hongler, Secrétaire général du CEN, lors de la table ronde de la conférence.

